



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE DE L'AUDE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Saison 2021-2022

Je m'engage :

- + A respecter les différentes instances qui dirigent le football.
- + A respecter les membres de la Commission des Arbitres, qui de part leur fonction sont mandatés par le District de Football de l'Aude.
- + A être courtois, discret et respectueux vis à vis des joueurs, dirigeants, éducateurs et autres membres de club.
- + A communiquer mes coordonnées en cas de modification
- + A rester impartial, ne jamais garder rancune d'événements passés et en le faisant savoir.
- + A véhiculer en permanence une image positive et valorisante de l'arbitre et de l'arbitrage
- + A m'interdire toute forme de violence verbale ou physique.
- + A ne jamais critiquer un de mes collègues arbitres.
- + A connaître les lois du jeu et règlements liés aux compétitions arbitrées et à m'y conformer.
- + A honorer mes désignations de match pour lesquelles la Commission m'a convoqué
- + A m'interdire toute discussion ou commentaire à l'égard des désignations établies par la Commission des Arbitres.
- + A honorer mes convocations devant une Commission du District ou de la Ligue.
- + A ne pas arbitrer, des matchs amicaux, des tournois ou autres rencontres de ce type sans autorisation préalable de ma Commission.
- + A rédiger mes rapports disciplinaires dans les 48 heures qui suivent la rencontre ou tout autre rapport (mauvaise tenue sportive, public, responsable d'équipe, dirigeant, etc.) qui sont en rapport ou suivent un match, et en réservant la teneur de ceux-ci aux instances du District (Comité Directeur, Commission Discipline, Commission des Arbitres).
- + A arriver une heure avant le début des rencontres.
- + A avoir une tenue civile conforme avec les obligations de ma fonction.
- + A avoir une tenue sportive propre, en tout cas être vêtu d'un équipement sportif excluant tout signe d'ordre politique, religieux, professionnel ou syndical.
- + A accomplir mes formalités administratives sérieusement et prévenir 3 semaines à l'avance (pour les séniors) et 15 jours (pour les jeunes) la CDA de mes indisponibilités.
- + A participer aux sessions de formation mises en place par ma Commission d'Arbitrage.
- + A participer à l'Assemblée Générale des Arbitres de fin de saison.
- + A participer au stage de début de saison avec le test physique (Taisa) et le test théorique.
- + A m'interdire toute discussion ou toute participation d'ordre religieuse, politique, syndicale, professionnelle dans le cadre de mon activité d'arbitre.
- + A respecter les membres du Comité Directeur et les membres de Commission du District.
- + A m'interdire toute discussion ou commentaire à l'égard des commissions et comité directeur du District. Cela s'applique également par l'intermédiaire de la presse ainsi que des réseaux sociaux.

Je soussigné,.....certifie avoir pris connaissance de la Charte de déontologie en vigueur pour la saison 2021-2022 et m'engage à la respecter en tous points.

Signature de l'arbitre,